



Amendes reconnues prescrites par les impôts

Par sylvmartin

Bonjour

Ayant reçu en 2023 liste amendes dues et liste amendes avec date de prescription l'une d'elle était prescrite (écrit doc impots) le 23 AOUT 2023 Du coup ne me suis plus occupé jusqu'à nouvel ATD pour cette amendes j'E NAI PAS CONTESTE DANS LES DELAIS CAR POUR MOI ELLE ETAIT PRECRITE QUAND JAI CONTESTEE LES IMPTS FONT VALOIR CES 2 MOIS DE DELAIS puis JE FAIRE QUELQUE CHOSE DANS LE SENS OU JE NE VOIS PAS COMMENT JAURAI PU CONTESTER UNE AMENDE PRESCRITE?

Merci vos conseils

S K